



## CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Les citoyennes et citoyens d'Orsières sont convoqués en Assemblée primaire ordinaire le

**MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022**  
**19h30**  
**Salle polyvalente de La Proz**

### ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée / désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 22 juin 2022
3. Budget 2023 de la Municipalité / présentation et décision
4. Budget 2023 du Service électrique / présentation et décision
5. Etude sur une modification de l'organisation politique communale
6. Divers

Cette assemblée sera suivie d'une

## ASSEMBLÉE BOURGEOISALE

1. Ouverture de l'assemblée / désignation des scrutateurs
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 22 juin 2022
3. Budget 2023 de la Bourgeoisie
4. Divers

Tous les documents sont à disposition au bureau communal et sur le site internet [www.orsieres.ch](http://www.orsieres.ch) du 25 novembre au 14 décembre 2022.

Orsières, le 25 novembre 2022

L'Administration communale